

■ **Fondation communale Versoix-Centre**, à Versoix, CH-660-0124966-1, entreprise de droit public, achat, vente et échange de terrains et de bâtiments, construction de logements, etc. (FOSC du 29.09.2003, p. 7/1191514). Nouveau nom: **Fondation communale de Versoix-Samuel May**. But modifié: mettre en priorité à disposition de la population de Versoix des logements confortables à des prix correspondant à ses besoins, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux ou d'intérêt général (cf. statuts pour but complet). Organisation: conseil de fondation. Statuts modifiés le 11.12.2006 et approuvés par la Loi du 16.11.2007 modifiant la loi relative à la Fondation communale Versoix-Centre (PA 555) du 03.06.1966. Widmer Jean-Pierre n'est plus membre du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Conseil de fondation: Salamin Pierre-Marie, président, lequel continue à signer collectivement à deux, Lacroix Raymond, vice-président, lequel continue à signer collectivement à deux, Ricci François, lequel continue à signer collectivement à deux, Mühlematter Nadine, de Spiez, à Versoix, laquelle n'exerce pas la signature sociale, et Ricci Daniel, de et à Versoix, lequel n'exerce pas la signature sociale.

Journal no 4380 du 02.04.2008  
(04420352 / CH-660.0.124.966-1)